



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 14/09/2021

### **MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES SOUS-PRÉFECTURES DE LA CHARENTE-MARITIME LE JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021**

**Les sous-préfectures de la Charente-Maritime seront exceptionnellement fermées au public toute la journée ou en partie le jeudi 16 septembre 2021 :**

**Fermeture à la journée :**

- la sous-préfecture de Jonzac,
- la sous-préfecture de Rochefort.

**Accueil du public :**

- la sous-préfecture de Saintes sera ouverte de 8h30 à 10h30. Les dépôts de candidatures concernant les élections municipales partielles de Cravans seront assurés (de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00),
- la sous-préfecture de Saint-Jean d'Angely sera ouverte de 8h30 à 12h30.

Afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, le site internet des services de l'État en Charente-Maritime est à disposition :

<http://www.charente-maritime.gouv.fr/>

Les services d'accueil au public rouvriront aux horaires habituels à partir du vendredi 17 septembre 2021.

**Contact réservé à la presse**

Service départemental de la communication  
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)